



Agriculture

Mobilisé·es pour nos emplois, mobilisé·es pour les CFA et les CFPPA, on lâche rien !

Un rassemblement déterminé devant le ministère du Travail et devant la DGER le 30 juin 2026 !

Les personnels des CFAA et des CFPPA de l'Enseignement Agricole Public se sont mobilisé·es mardi 30 juin 2026 à l'appel de l'intersyndicale Élan commun (SNETAP-FSU - CGT Agri - Sud Rural Territoire) et FO EA. Des délégations venues de toutes les régions, rassemblant une quarantaine d'agent·es, sont venues dire leur détermination à s'opposer à la casse du service public de formation professionnelle, par l'assèchement des moyens, et à obtenir, quatre ans après avoir obtenu cet engagement du ministre de l'époque, un texte national réglementaire devant permettre d'améliorer les conditions d'emploi, notamment le temps de travail, dans les centres.

Conditions d'emploi : travailler plus pour gagner autant ou moins ! C'est non !

Les personnels n'acceptent pas le blocage des négociations pour aboutir à un accord collectif par les représentant·es du collège des directeur·ices d'établissement et de centre de formation. Reports successifs, discussions suspendues, pour finir par un « à prendre ou à laisser » sur le temps de travail inacceptable... A la manœuvre, un syndicat des directeur·rices non représentatif, le SNPDEA-UNSA, qui a comme seul mandat l'augmentation du temps de travail des formateur·rices en particulier et des agent·es en général, alors que le processus entamé il y a quatre ans posait l'objectif de l'amélioration des conditions d'emplois et qu'environ 50% des centres ont déjà opté pour une organisation du temps de travail semblable à celles des autres enseignant·es des lycées agricoles ! En l'état, la poursuite des échanges n'est pas possible. L'Élan Commun et FO EA sont bien entendu disponibles pour une poursuite d'un travail collectif telle que notre attitude constructive le démontre depuis 4 ans . mais ce travail ne peut se faire sur des bases déjà écrites par l'association des Directeurs, en faisant fi tant des propositions échangées jusque là, que du principe de départ fixé au niveau ministériel PAS DE DÉTÉRIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENT.ES DE CFA CFPPA, MAIS UNE AMÉLIORATION DE CELLES-CI POUR TOUTES ET TOUS.

Le sabotage de la formation professionnelle, c'est non !

La baisse des crédits d'État dédiés à la formation continue, la réduction des soutiens au fonctionnement de l'apprentissage ou des niveaux de prise en charge provoquent des bouleversements dans nos établissements : commandes de formation fortement réduites, parfois divisées par deux, trois ou quatre, menaces sur l'emploi, suppressions de postes et finalement affaiblissement de l'offre publique de formation des adultes, notamment des demandeur·euses d'emploi. Mais aussi de nombreux licenciements en cours et à venir, des réductions de temps de travail qui ont pour effet de précariser encore plus les agents. Dans une schizophrénie totale, il est demandé aux centres de formation de former 30 % de futur·es agriculteur·rices supplémentaires tout en réduisant leurs capacités de formation !

Des réponses tout à fait insuffisantes

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture a reçu une délégation pour dire la quasi-absence de leviers pour soutenir les centres face aux

baisses de financements. Quant aux négociations en cours pour un accord collectif, seule issue possible selon eux pour disposer d'un texte de portée nationale et réglementaire, sa volonté est de laisser le processus aller à son terme, sans être dupe des « jeux d'acteurs » à l'œuvre mais sans intervenir...

La Conseillère du Ministre du travail chargée de la formation, quant à elle, s'est d'abord voulue rassurante auprès d'une autre délégation, affirmant que l'apprentissage reste une priorité... mais, « en même temps », la réduction des dépenses prime sur les missions de service public ! La délégation a mis en avant les contradictions entre les politiques publiques, dont celle définie dans la loi d'orientation agricole de 2025 qui vise à augmenter de 30% le nombre de formé·es dans l'agriculture, et les décisions de coupes budgétaires qui affaiblissent les centres de formation. Elle a plaidé pour un moratoire dans le champ de la formation agricole. "Nous défendons la logique du maintien des financements pour 2027, mais nous ne pouvons nous avancer", a conclu la conseillère...

Les personnels mobilisés avec l'intersyndicale ont décidé de poursuivre la mobilisation dès la rentrée. Ils ne se laisseront pas faire, ils défendront leurs centres de formation publics et l'amélioration de leurs conditions d'emploi ! Rendez-vous à la rentrée !

Paris, le 6 juillet 2026